

REGLEMENT « SORTIES POUR TOUS » (Septembre 2020)

Depuis le mois de décembre 2018, les sorties journées « Loisirs pour Tous » ne sont plus organisées par les Cars Philibert mais par les bénévoles du Club (sous la responsabilité de Michèle LANTHELME-TOURNIER, avec le concours de Laurence GUÉNÉE et de Graham SUMNER), ce qui entraîne quelques modifications du règlement de ces sorties.

1. CONDITIONS GENERALES

Les personnes qui désirent participer à des sorties organisées par la Section « Loisirs pour Tous » devront remplir les conditions générales suivantes :

- Avoir 50 ans ou plus
- Etre adhérentes au Club Entraide et Loisirs de l'année en cours
- Avoir sur elles les documents suivants au départ de chaque sortie :
 - carte d'adhésion au Club
 - carte d'identité nationale
 - carte Vitale
 - attestation d'assurance complémentaire (le cas échéant)
- S'engager à respecter le présent règlement.

2. CONDITIONS D'INSCRIPTION, DE REGLEMENT ET D'ANNULATION :

Le prix des sorties sera variable selon la destination et les visites proposées et en fonction du nombre de participants et du montant de la subvention accordée par le Club

- **Inscriptions.** Les inscriptions sont assurées par Michèle LANTHELME-TOURNIER uniquement aux permanences de Charminelle, tous les mardis de 14h30 à 17h30
- **Règlement** de la totalité du prix à l'inscription, par chèque libellé au nom du CEL Voreppe (les chèques seront remis à encaissement après la date de la sortie)
- **Conditions d'annulation.** En cas d'annulation enregistrée par les responsables du Club au moins 3 jours avant la date de départ (soit le lundi avant 11h00), la totalité du prix sera remboursée. **Pour une annulation reçue à moins de 3 jours de la date de départ, une retenue de 12 € sera appliquée. Dans tous les cas, vous devez prévenir M. LANTHELME-TOURNIER (Tél. 06 44 81 57 66).**

Nota : Le Club se réserve le droit d'annuler la sortie si moins de 35 inscriptions sont enregistrées.